

2016-063

MAIRIE DE BOUSSENS

31360
HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
29.06.2016

L'an deux mille seize et le sept juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

Présents : M. RAMEAU, Mme GERARD (Proc) Mme SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

D.C.M. N° 7.7
**Versement Subvention
Exceptionnelle.**

Absents excusés : M. LIVOTI (Proc. M. SANS)
Mme TONELLO (Proc. Mme GERARD)

Monsieur ROUCH Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les responsables de l'Association du Personnel qui souhaite organiser une soirée afin de récolter des fonds pour que cette association à but social puisse jouer son rôle. Ils sollicitent une aide exceptionnelle de 650 €.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 650 € à l'Association du Personnel Communal ;
- d'imputer cette dépense à l'article 6574 du Budget Communal 2016.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le 11.07.2016
Pour extrait conforme
En Mairie, le 11 juillet 2016

Le Maire,
SANS

